

Fabio Giorgio CAVALLERO, *Arae sacrae. Tipi, nomi, atti, funzioni e rappresentazioni degli altari romani*. Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2018. 1 vol. broché, 21 x 29 cm, XXI-383 p., 78 pl., 56 fig. (BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA. SUPPL. 25). Prix : 342 €. ISBN 978-88-913-1706-3.

Issu d'un doctorat à l'Université « La Sapienza » de Rome, l'ouvrage de F.G. Cavallero propose deux parties complémentaires. Une étude des autels, en tant qu'objets religieux en termes de rituels et de fonctions, et un répertoire descriptif et détaillé des autels connus du *Latium vetus*. Si le catalogue et l'examen des autels choisis relèvent de l'archéologie de Rome et des environs, les autres chapitres apportent des informations générales à tous ceux qui s'intéressent aux autels dans la religion romaine. La première rubrique de la première partie est consacrée aux autels en tant que réalité archéologique. L'auteur en examine les formes en fonction des exemples du catalogue décrits par ville. Vient ensuite l'étude des matériaux et techniques de construction puis F.G. Cavallero établit une typologie et une chronologie. La seconde rubrique est consacrée au vocabulaire des autels. Le troisième chapitre, celui qui présente un intérêt historique au-delà de la zone investiguée, est intitulé « Norme giuridico-sacrali per la costruzione e la dedica di un' ara sacra ». Les principales étapes des procédures obligatoires pour instituer un autel du culte public sont décrites avec précision, s'appuyant sur une documentation ancienne développée et une bibliographie substantielle. Les étapes diverses sont la *locatio*, soit le choix d'un emplacement avec l'accord des autorités du sol public, la *constitutio* ou décision officielle de procéder à l'installation, l'intervention d'un magistrat et d'un pontife, l'*inauguratio* ou consultation des auspices pour s'assurer de la bienveillance de Jupiter, la *probatio* ou réception des travaux et la *dedicatio/consecratio* ou remise à la divinité de son autel par un pontife. Tous ces moments et obligations sont bien connus pour la construction d'un temple, moins pour un autel, mais on peut transposer de l'un à l'autre. Ce n'est certes pas le premier exposé de ces normes qui ont déjà fait l'objet de notices savantes de Wissowa dans la *RE*, mais ce rappel détaillé est bienvenu pour remettre en mémoire des historiens et archéologues combien toutes les activités du culte public étaient rigoureusement ritualisées. Et l'on peut appliquer aux villes de l'Empire ces procédures proprement romaines. On regrettera cependant qu'aucun développement ne soit consacré à la *lex dedicationis* qui déterminait les modalités de fréquentation du site de l'autel et que l'on connaît parfois en détail (par exemple *CIL* VI 826 = 30837). Le point suivant traite, toujours en relation avec les autels, des sacrifices publics et des formes diverses qu'ils pouvaient revêtir, sanglants ou non. Puis on passe au rôle que l'autel sacré pouvait jouer dans le cadre des serments, puis dans le cadre des situations de refuge. La seconde partie est constituée du catalogue des autels de la région concernée, classés selon la typologie dressée en introduction, puis chronologiquement. Chaque notice comprend l'état de conservation, les dimensions, la technique de construction, la localisation, le contexte de découverte, l'éventuelle inscription, la datation, la description, la bibliographie. Les illustrations de ce catalogue sont à trouver dans les planches de la première partie du volume dans le cadre de l'établissement de la typologie. Suivent encore les représentations des autels sur des monnaies et un répertoire de l'iconographie des autels sur 56 reliefs répartis dans l'Empire. Les descriptions en sont sommaires, sans référence aux éventuelles

inscriptions, sans détail des lieux de découverte, sans précision de la divinité concernée, sans non plus qu'on comprenne très bien pourquoi ces reliefs-là ont été choisis. L'autel de Bonn n° 45 offre une photo de piètre qualité, avec une datation à la fois trop précise et peu probable. Si c'est bien apparemment un monument privé, il aurait été intéressant de dire qu'il était offert par un décurion de Cologne venu célébrer les Matrones dans un temple sans doute public. La référence bibliographique est désuète. Il est dommage qu'un spécialiste des autels romains ignore la belle publication de P. Noelke (*JbRGZM Mainz* 58 [2011]) consacrée précisément à toutes les représentations d'autels et de sacrifices en Germanie, dans laquelle il aurait pu trouver d'autres exemples accompagnés de différents acteurs, victimaire, *tibicen*... L'ouvrage doit donc être bien cerné dans ses apports : un catalogue et une typologie des autels romains, à comparer avec d'autres régions d'Italie ou de l'Empire, une description des modalités d'offrande et de consécration d'un autel du culte public, transposable aux provinces ; aspects qui constituent une documentation appréciable. Mais aussi une galerie de représentations de sacrifices divers dans le monde romain, disparate et sommaire, qui ne peut avoir d'intérêt que de suggestion. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Thomas SCHMIDTS, *Gestempelte Militärziegel ausserhalb der Truppenstandorte. Untersuchungen zur Bautätigkeit der römischen Armee und zur Disposition ihres Baumaterials*. Wiesbaden, Harrassowitz, 2018. 1 vol. relié, 21 x 30 cm, IX-332 p., 64 pl., 17 cartes, tableaux. (STUDIA ARCHAEOLOGICA PALATINA, 3). Prix : 68 €. ISBN 978-3-447-10998-7.

L'activité édilitaire des troupes romaines est bien connue. Non seulement les soldats bâtissaient leurs camps, leurs fortins, les installations de défense des frontières, mais ils construisaient aussi une bonne part de bâtiments publics dans les villes de garnison (ou en dehors). C'est à ce dernier aspect qu'est consacré l'ouvrage de Thomas Schmidts : l'importance et l'extension territoriale des constructions par les militaires dans l'espace civil provincial. Deux types de sources nous renseignent sur ces points : les inscriptions, monumentales ou « Bauinschriften » insérées dans les murs, qui sont les témoins les plus explicites mais aussi les moins nombreux, et les briques et tuiles estampillées au nom de la troupe qui les a fabriquées. Th. Schmidts envisage dans ce volume l'ensemble de ces objets céramiques inscrits retrouvés dans les Germanies, hors des casernes et campements, et en propose un catalogue détaillé et classé par province, puis par site de découverte. La Germanie supérieure se taille la part du lion avec 293 sites ayant livré chacun plusieurs types de marques en de nombreux exemplaires. C'est aussi avec cette province que l'auteur entame son analyse. La mise en œuvre de cette énorme documentation débute par la mise au point des conditions et contextes de production des artefacts en relation avec la disposition des troupes légionnaires et auxiliaires dans les territoires concernés, ainsi que leurs zones respectives de distribution et d'emploi. La première zone envisagée est la plus méridionale, autour du camp de *Vindonissa*. On y relève une exceptionnelle richesse d'objets, non seulement dans les sites urbains mais aussi dans les villas et les campagnes, ce qui constitue une originalité ; Th. Schmidts tentera de l'expliquer par les circonstances des occupations et abandons du camp qui ont permis sans doute la vente